

FICHE TECHNIQUE

MAJ le 10/02/2017 - Annule et remplace

COLLE MUR

Agir

A vos côtés pour réussir

Descriptif produit

Fonction

Colle murale vinylique (A+) pour revêtements muraux et toiles de verre à peindre.

Destination

Colle en émulsion vinylique, prête à l'emploi, spécialement adaptée pour la pose des :

- Revêtements muraux textiles sur envers papier, textile ou non tissé.
- Fils à fils ou fils collés sur envers papier ou non tissé.
- Textiles ou aiguilletés avec ou sans support papier.
- Toiles de verre à peindre.
- Revêtements floqués sur papier.
- PVC sur envers papiers.
- Tissus enduits vinyles légers.
- Polystyrène expansé mince en rouleau de 2 à 5 mm d'épaisseur.

Remarque importante : L'envers de certains revêtements (fils à fils, fils collés, ...) devra être soigneusement humidifié avant la pose. Un temps de détrempe sera obligatoirement observé. Respecter les conseils du fabricant de revêtement.



Qualités dominantes

Colle prête à l'emploi : Ne coule pas.

Encollage facile et rapide : Application au rouleau sans projection.

Pouvoir glissant idéal : Permet d'ajuster facilement les lès.

Temps de gommage : 0 à 5 minutes.

Affichage immédiat possible.

Temps ouvert : environ 20 minutes.

Colle traitée fongicide et bactéricide.

Colle sans danger : Peut être employée dans tous les types de locaux, même en présence du public.

Préconisée par la plupart des fabricants de revêtements muraux.

Caractéristiques produit

Caractéristiques pratiques

Conditionnement : 20kg

Consommation : 180 à 220 g/ m².

Conservation : 12 mois en emballage d'origine, non ouvert, conservé entre + 10° C et + 25°C.

Nettoyage : Mains, taches et outils se nettoient facilement à l'eau froide.

Caractéristiques techniques

- Aspect : Pâte de couleur blanche, onctueuse, thixotrope.

- Temps de gommage* : 0 à 5 minutes.

- Temps ouvert* : 20 minutes.

- Prise définitive* : 24 à 48 heures.

- Température d'utilisation : de + 10° C à + 25° C.

- Craint le gel.

- Ne convient pas pour l'utilisation de la «Machine à encoller»

* Les critères de temps de gommage, temps ouvert et prise définitive du collage, sont fonction de la température, de l'humidité ambiante, de la quantité de colle déposée et de la porosité des supports.

AGIR

SAS à capital variable

ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN

Tél : 03 61 26 55 06 - Fax : 03 20 85 17 36

SIREN : 379 244 437 - Code APE : 511 U

N° intracommunautaire : FR 50 379 244 437

FICHE TECHNIQUE

MAJ le 10/02/2017 - Annule et remplace

COLLE MUR



Mode d'emploi

SUPPORTS ADMISSIBLES :

- Plâtre et dérivés, plaques de plâtre cartonnées.
- Supports anciens convenablement préparés.
- Enduits du peintre, enduits de lissage muraux.
- Panneaux de particules et bois préalablement imprimés avec un de nos primaires adaptés. Sur panneaux ignifuges ou hydrofuges, utiliser un primaire solvanté.

PREPARATION DES FONDS :

Le D.T.U. 59.4 «Mise en oeuvre des papiers peints et des revêtements muraux» définit les règles professionnelles de préparation des fonds. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité.

Le D.T.U. 59.4 indique les degrés d'humidité maximum admis : - Support base plâtre : 5 % - Bois et dérivés : 12 % ± 2 %.

Le fond doit être plan, sain, sec en permanence (non exposé à des remontées d'humidité), propre, solide, dégraissé et dépoussiéré, de porosité normale.

Fonds absorbants :

- Reboucher les trous ou fissures.
- Fixer les fonds friables, farineux, avec l'un de nos primaires adaptés.
- Imprimer les plaques de plâtre à parements cartonnés (placoplâtre®) avec un primaire solvanté (obligatoire sur plaques hydrofugées) ou un de nos primaires phase aqueuse.

Proscrire les impressions riches, nourrissantes ou les mélanges du type «restes de peintures», susceptibles de bloquer les fonds.

Anciens fonds peints :

Eliminer les peintures écaillées ou mal-adhérentes. Dépolir les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer. Poncer jusqu'à l'obtention d'un fond normalement absorbant nécessaire à l'accrochage normal de la colle, éliminer les poussières dues au ponçage.

ENCOLLAGE : Utiliser la colle telle quelle sans adjonction d'eau.

Encoller suffisamment et régulièrement le support sur une surface légèrement supérieure à un lé, au moyen d'un rouleau à poil moyen ou d'une spatule finement dentelée modèle N°0, à raison de 180 à 220 g/m².

AFFICHAGE : Appliquer le revêtement dans la colle fraîche, après avoir pris soin de vérifier l'aplomb. Les autres lès seront positionnés bord à bord, ou par recouvrement selon les conseils du fabricant et l'ordre établi lors de la coupe.

MAROUFLAGE : Maroufler soigneusement dans le sens vertical, puis du centre vers les bords, avec une spatule plastique.

JOINTS ET ARASEMENTS : Les arasements au ras du plafond et des plinthes seront effectués à l'aide d'un cutter à lame fine, guidé par un couteau à enduire. Les taches ou projections accidentelles de colle fraîche sur le revêtement seront éliminées immédiatement à l'aide d'une pointe de couteau, suivi d'un passage d'une éponge humide et propre (ne pas frotter).

Hygiène et sécurité

Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la fiche de données de sécurité conforme à la législation en vigueur.

Observations utiles

Eviter de débiter la pose à partir d'un angle sortant.
Tenir hors de portée des enfants et des animaux.

Autres informations

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en oeuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers .

Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie , conforme à nos spécifications.

AGIR

SAS à capital variable

ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN

Tél : 03 61 26 55 06 - Fax : 03 20 85 17 36

SIREN : 379 244 437 - Code APE : 511 U

N° intracommunautaire : FR 50 379 244 437